

Mise en œuvre de la loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)

COMMUNE DE FOREST EN CAMBRESIS

Horaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 16h30

www.forest-cis.fr – mairie@forest-cis.fr – 09.81.40.93.48

COMPTE-RENDU DE LA CONCERTATION

Concertation mise en place :

- Modalités de concertation : Permanences en mairie pour consultation des ZAER + site internet
- Modes de publicité : Emails envoyés aux administrés + Distribution dans les boîtes aux lettres
- Modes de recensement des remarques : Emails + Registre
- Période de concertation : du 29 avril au 31 mars 2024

Compte-rendu de la concertation :

Question :

.....

Réponse :

.....

.....

Question :

.....

Réponse :

.....

.....

Question :

.....

Réponse :

.....

.....

Observations :

.....